

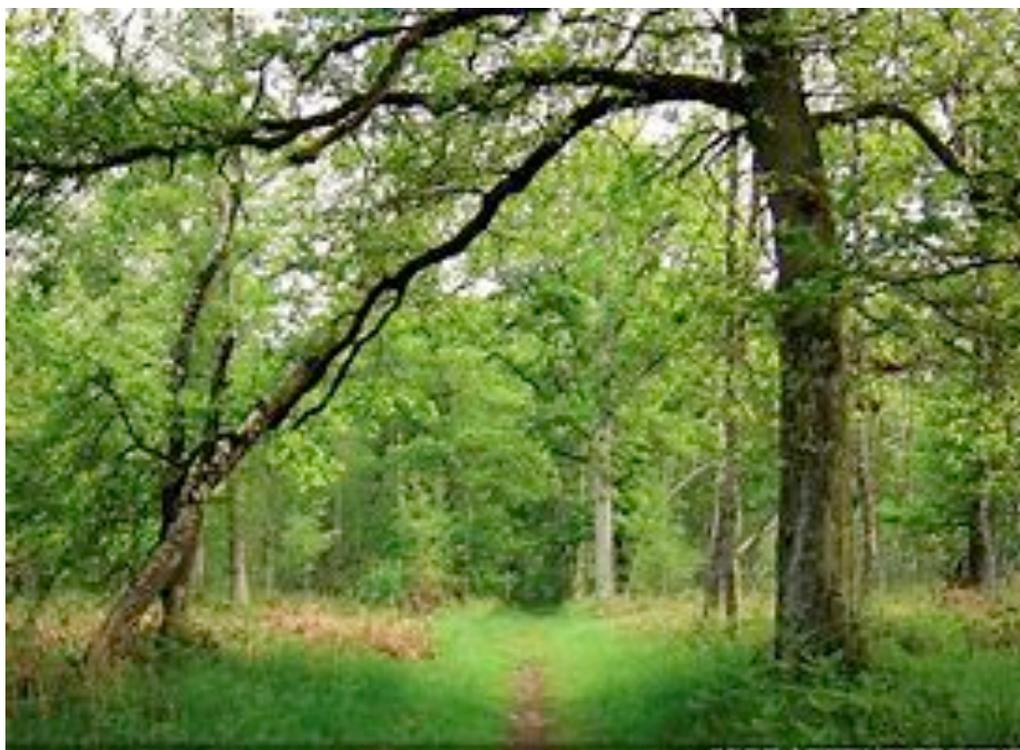
Goûtons les plantes sauvages de la forêt de Rambouillet

Le 13 mai 2018

Niveau : Moyen

Nombre de personnes : 15, organisateur compris

Date d'ouverture des inscriptions : **20 février 2018**



PROGRAMME

Nous débuterons notre randonnée botanique et néanmoins culinaire par une reconnaissance et une présentation des usages culinaires de toutes les plantes rencontrées, sous la houlette de Dany Fagot, secrétaire du CERF (*Centre d'Études de Rambouillet et de sa Forêt*) et responsable du groupe botanique du CERF, dans un emplacement de la forêt préalablement reconnu par elle. Cette balade s'achèvera par un apéritif (par exemple apéritif de lierre terrestre ou d'aspérule) et dégustation de 3 spécialités à base de plantes sauvages (par exemple cake à l'ail des ours, tartinaade d'alliaire, cervelle de canut à l'égopode, soupe de lamier blanc, etc...), le tout concocté par Dany. Ces préparations culinaires devant être cuisinées à l'avance, le nombre de participants doit être connu à l'avance, il y a donc, exceptionnellement, une **date limite d'inscription, le 3 mai**. Pensez à apporter quand même un complément de pique nique !

Nous terminerons notre randonnée par un tour dans la forêt de Rambouillet de façon à réaliser une boucle de 15 à 20 km.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction d'obstacles imprévus, de météo taquine ou d'empêchement du CERF. Les participants devront avoir le niveau demandé.

Coût prévisionnel : 15 € ne comprenant pas les transports SNCF.

RENSEIGNEMENTS

Niveau technique : aucun

Niveau physique : Moyen

Horaires de train :

Aller : 13 mai – départ de Paris Montparnasse à **8 h 09**, arrivée à Rambouillet à 8 h 43.

Retour : 13 mai – départ de Rambouillet à 17 h 19, arrivée à Paris Montparnasse à 17 h 53.

Horaires relevés le 15 janvier, à vérifier avant le départ.

Équipement à emporter : Équipement habituel d'une randonnée du dimanche. Vérifier la météo avant de partir.

Inscription : La demande d'inscription est possible en ligne ou auprès du secrétariat dès la parution de la fiche technique. Elle n'est prise en compte qu'après votre règlement de **15 €** et sera validée à partir du 20 février 2018 selon les règles de priorité définies par le Club si la demande est supérieure aux places disponibles. Vous pouvez consulter les [règles de remboursement en cas d'annulation](#).

Date limite d'inscription : le 3 mai 2018.

Pour en savoir plus : carte IGN 1/25 000 n°2215 OT.